



-  AC1 : Protection des monuments historiques
-  EL7 : Alignement routier
-  PT2 : Protection des transmissions radio-électriques
-  T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
-  T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement
-  T8 : Servitudes aéronautiques de dégagement

Fond cartographique : IGN - SCAN 25  
ONF - Agence du Limousin 2018  
Echelle 1 : 15 000